

**Débuté le 14 juin 2018 dernier, cette formation qui vise à renouveler les ressources humaines de l'entreprise et à lutter contre le chômage au Cameroun s'étendra sur une durée allant de trois semaines à deux ans.**

Conducteur, agent de manœuvre, maintenance du matériel (matériel moteur et remorqué), des installations fixes (voie et infrastructures, logistique), des systèmes d'information (signalisation) et du transport (trafic et traction), soudeur, etc. Ce sont quelques métiers ferroviaires dont bénéficient depuis le 14 juin dernier, 150 jeunes diplômés de l'enseignement technique titulaires du CAP, du DUT et du BACC dans les installations du collège de La salle, à Douala.

La formation qui leur est offerte à moitié prix sur neuf métiers de base du secteur ferroviaire, rentre dans le cadre d'une convention de partenariat signée le 10 mai 2017 à Douala entre la Cameroon railways (CAMRAIL) et le Centre de formation professionnelle et continue De la Salle (Cfpc-Dsl), une œuvre de l'ordre religieux des Frères des écoles chrétiennes. Pour Henri Eboue, « l'objectif pour nous est de résorber le chômage et lorsque vous formez quelqu'un qui est sûr après sa formation d'avoir un emploi direct, vous nous accompagnez dans notre mission première », s'est réjoui le représentant du délégué régional de l'emploi et de la formation professionnelle du Littoral.

Programmée sur trois semaines à environ deux ans en fonction de la filière choisie, la formation se fera en deux phases. D'après Conrad Maleguel, formateur, « les phases théoriques seront dispensées par les experts que nous avons en salle et les phases pratiques en ateliers, sur le terrain, dans les gares et machines ». Mais en fonction des différents métiers, a-t-il précisé, les contenus vont varier. A en croire le top management de CAMRAIL, cette initiative rentre en droite ligne de sa politique de lutte contre le chômage, mais surtout du rajeunissement de son effectif, dont 120 départs à la retraite sont programmés dans les prochaines années, soit 30% du personnel.

---